États financiers

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Exercice terminé le 31 août 2020

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

États financiers

Exercice terminé le 31 août 2020

Rapport de l'auditeur indépendant 1

États financiers

- État de la situation financière 4
- État des résultats 6
- État des soldes de fonds 7
- État des flux de trésorerie 8
- Notes afférentes aux états financiers 9
- Annexe - Relations de travail, éducation et vie syndicale et instances 15
- Annexe - Action sociale et solidarité, communications et administration 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ)

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2020 et les états des résultats, des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ) au 31 août 2020, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Syndicat conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Syndicat.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lemieux Nolet[1]

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 9 novembre 2020

[1] CPA auditeur, CA permis no A124890

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État de la situation financière

31 août 2020

	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2020	2019
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse	437 386 $	- $	- $	- $	177 800 $	615 186 $	509 991 $
Encaisse assujettie à des restrictions	15 228	-	-	-	-	15 228	15 783
Débiteurs (note 3)	57 481	-	-	-	-	57 481	47 510
Portion à court terme des prêts à des membres (note 5)	-	-	-	-	4 388	4 388	5 826
Frais payés d'avance	2 769	-	-	-	-	2 769	2 206
	512 864	-	-	-	182 188	695 052	581 316
Placements (note 4)	752 753	-	-	-	344 220	1 096 973	960 111
Prêts à des membres (note 5)	-	-	-	-	14 107	14 107	15 664
Immobilisations corporelles (note 6)	-	-	-	305 478	-	305 478	310 869
Avances interfonds, sans intérêts et sans modalités d'encaissement définies	88 562	60 894	200 000	-	9 611	-	-
	1 354 179 $	60 894 $	200 000 $	305 478 $	550 126 $	2 111 610 $	1 867 960 $

	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2020	2019
							-
Passif et soldes de fonds							
Passif à court terme							
Créditeurs (note 7)	226 104 $	- $	- $	- $	- $	226 104 $	199 739 $
Produits reportés	41 858	-	-	-	-	41 858	42 389
	267 962	-	-			267 962	242 128
Apports reportés (note 8)	15 228	-	-	-	-	15 228	15 783
Avances interfonds, sans intérêts et sans modalités de remboursement définies	270 505	26 569	-	-	61 993	-	-
	553 695	26 569	-	-	61 993	283 190	257 911
Soldes de fonds							
Investis en immobilisations corporelles	-	-	-	305 478	-	305 478	310 869
Grevé d'affectations internes	-	34 325	200 000	-	488 133	722 458	697 797
Non grevé d'affectations	800 484	-	-	-	-	800 484	601 383
	800 484	34 325	200 000	305 478	488 133	1 828 420	1 610 049
	1 354 179 $	60 894 $	200 000 $	305 478 $	550 126 $	2 111 610 $	1 867 960 $

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2020

	Prévisions financières (non auditées)	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2020	2019
Produits								
Cotisations syndicales	3 150 000 $	3 246 458 $	- $	- $	- $	- $	3 246 458 $	3 002 240 $
Droits d'entrée	-	879	-	-	-	-	879	395
Revenus d'intérêt								
Fonds d'administration	11 000	11 363	-	-	-	-	11 363	10 520
Fonds de résistance syndicale	14 600	-	-	-	-	14 860	14 860	14 652
Libérations du fonds de solidarité FTQ	20 000	13 425	-	-	-	-	13 425	20 735
Revenus de publicité et de commandites	10 000	10 098	-	-	-	-	10 098	11 015
	3 205 600	3 282 223	-	-	-	14 860	3 297 083	3 059 557
Charges								
Cotisations versées à la Centrale des syndicats du Québec	1 132 031	1 166 698	-	-	-	-	1 166 698	1 115 080
Relations de travail (annexe)	242 500	207 998	-	-	-	199	208 197	250 474
Éducation et vie syndicale (annexe)	42 500	26 529	-	-	-	-	26 529	46 891
Instances (annexe)	109 500	83 299	-	-	-	-	83 299	119 284
Action sociale et solidarité (annexe)	110 000	111 864	-	-	-	-	111 864	38 158
Communications (annexe)	68 000	45 653	-	-	-	-	45 653	56 576
Administration (annexe)	1 329 259	1 332 923	-	-	22 838	-	1 355 761	1 242 464
Libérations syndicales	60 000	28 896	-	-	-	-	28 896	40 144
Libérations syndicales des déléguées et délégués	90 000	51 240	-	-	-	-	51 240	88 879
Frais de congrès	10 000	575	-	-	-	-	575	-
Frais du comité	1 000	-	-	-	-	-	-	331
Dévaluation de prêts à des membres	-	-	-	-	-	-	-	12 050
	3 194 790	3 055 675	-	-	22 838	199	3 078 712	3 010 331
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 810 $	226 548 $	- $	- $	(22 838) $	14 661 $	218 371 $	49 226 $

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 août 2020

	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2020 Total	2019 Total
Solde au début de l'exercice	601 383 $	24 325 $	200 000 $	310 869 $	473 472 $	1 610 049 $	1 560 823 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	226 548	-	-	(22 838)	14 661	218 371	49 226
	827 931	24 325	200 000	288 031	488 133	1 828 420	1 610 049
Investissement en immobilisations corporelles	(17 447)	-	-	17 447	-	-	-
Virements interfonds (note 9)	(10 000)	10 000	-	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	800 484 $	34 325 $	200 000 $	305 478 $	488 133 $	1 828 420 $	1 610 049 $

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2020

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	218 371 $	49 226 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Dévaluation de prêts à des membres	-	12 050
Amortissement des immobilisations corporelles	22 838	21 822
	241 209	83 098
Variation nette des éléments hors trésorerie (note 10)	15 300	(29 619)
	256 509	53 479
Activités d'investissement		
Variations des placements	(136 862)	(102 026)
Variation des prêts à des membres	2 995	7 518
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 447)	(42 056)
	(151 314)	(136 564)
Activités de financement		
Variation nette des apports reportés	(555)	(1 305)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	104 640	(84 390)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	525 774	610 164
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	630 414 $	525 774 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Syndicat sont composés de l'encaisse et de l'encaisse assujettie à des restrictions.

1. Statut et nature des activités

Le syndicat, constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exonéré de l'impôt sur le revenu. Il est affilié à la Centrale des syndicats du Québec et a pour mission l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, professionnels, sociaux et moraux de ses membres et particulièrement la négociation et l'application des conventions collectives ainsi que la promotion des intérêts des travailleuses et travailleurs.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale a pour but de financer l'ensemble des activités découlant des responsabilités du syndicat. Le fonds présente les ressources non affectées.

Le fonds de réserve pour congrès présente les sommes accumulées en vue du congrès provincial de la Centrale des syndicats du Québec qui a lieu tous les trois ans. Le prochain congrès aura lieu en 2021.

Le fonds de réserve pour frais juridiques présente les sommes accumulées afin de combler les frais juridiques de certaines causes importantes.

Le fonds des immobilisations présente les actifs et les passifs afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de résistance syndicale rend compte des activités menées par le syndicat dans le but d'accroître l'efficacité et l'action syndicale et de soutenir les membres lésés dans leurs droits syndicaux.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du syndicat consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2.5 Instruments financiers

2.5.1 Évaluation

Le syndicat évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

2.5.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Éléments d'actif	Taux
Bâtiment	4 %
Ameublement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.7 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la juste valeur ou le coût de remplacement découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou son coût de remplacement.

2.8 Constatation des produits

2.8.1 Apports

Le syndicat utilise la méthode de comptabilité par fonds affecté. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2.8.2 Revenus de cotisations

Les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

2.8.3 Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés lorsque le service est rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2.8.4 Revenus de placements

Les intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.8.5 Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Syndicat à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2020	2019
Comptes à recevoir	42 357 $	27 936 $
Intérêts courus	15 124	9 033
Autres	-	10 541
	57 481 $	47 510 $

4. Placements

	2020	2019
Au coût		
Dépôts à terme		
Taux d'intérêt de 1,45 %, échéant en juillet 2021	85 530 $	85 530 $
Taux d'intérêt de 2,11 %, échéant en avril 2025	250 000	113 138
Placements garantis liés au marché		
Taux d'intérêt maximum de 23,08 % et cumulé de 5,61 %, échéant en décembre 2021	100 080	100 080
Taux d'intérêt variable de 4,17 %, échéant en juin 2022	55 686	55 686
Taux d'intérêt variable de 4,17 %, échéant en juin 2022	111 370	111 370
Taux d'intérêt maximum de 24,00 %, échéant en février 2023	150 087	150 087
Parts permanentes Desjardins		
34 422 parts de catégorie F	344 220	344 220
	1 096 973 $	960 111 $

5. Prêts à des membres

	2020	2019
Prêts à des membres, sans intérêts	30 545 $	33 540 $
Provision pour dévaluation de prêts à des membres	(12 050)	(12 050)
	18 495	21 490
Portion à court terme des prêts à des membres	(4 388)	(5 826)
	14 107 $	15 664 $

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Terrain	34 540 $	- $	34 540 $	34 540 $
Bâtiment	540 047	311 830	228 217	237 726
Ameublement de bureau	315 734	287 848	27 886	28 399
Matériel informatique	97 236	82 401	14 835	10 204
	987 557 $	682 079 $	305 478 $	310 869 $

7. Créditeurs

	2020	2019
Fournisseurs	163 969 $	147 722 $
Frais courus	7 550	7 400
Salaires et avantages sociaux	39 902	30 013
Sommes à remettre à l'État	14 683	14 604
	226 104 $	199 739 $

8. Apports reportés

Les apports reportés, qui sont présentés au fonds d'administration générale, représentent des sommes affectées pour couvrir des charges de fonctionnement en lien avec le perfectionnement des employés et la production de l'agenda scolaire des prochains exercices. Les soldes au 31 août 2020 sont respectivement de 5 705 $ (2019 - 4 762 $) et de 9 523 $ (2019 - 11 021 $).

9. Solde de fonds grevé d'affectations internes

Le 2 décembre 2019, le conseil d'administration a convenu d'affecter pour l'exercice terminé le 31 août 2020, une somme de 10 000 $ au fonds de réserve pour congrès.

10. Flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors trésorerie est constituée de :

	2020	2019
Débiteurs	(9 971) $	(6 929) $
Frais payés d'avance	(563)	82
Créditeurs	26 365	(25 173)
Produits reportés	(531)	2 401
	15 300 $	(29 619) $

11. Exposition aux risques financiers

Le syndicat, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations du syndicat aux risques à la date du bilan, soit au 31 août 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le syndicat est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le syndicat sont liés aux comptes à recevoir et aux prêts à des membres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le syndicat à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie.

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Annexe - Relations de travail, éducation et vie syndicale et instances

Exercice terminé le 31 août 2020

	Prévisions financières (non auditées)	2020	2019
Relations de travail			
Comités			
Relation de travail	5 000 $	2 753 $	5 019 $
Perfectionnement	1 000	170	175
E.H.D.A.A.	2 000	361	985
Santé et sécurité au travail	2 500	1 102	2 570
Conseils syndicaux	1 000	148	441
Frais juridiques	230 000	202 495	231 318
Négociations	1 000	1 168	9 757
Sessions CSQ	-	-	209
	242 500 $	208 197 $	250 474 $
Éducation et vie syndicale			
Avenir syndical	- $	- $	5 461 $
Diversité humaine	2 000	2 377	1 435
EAV / EVB	4 000	2 291	6 108
Élections	7 500	5 750	6 569
Finances	2 000	283	871
Jeunes	4 500	2 763	7 170
Socio-politique	1 500	857	3 095
Statuts et règlements	1 000	203	499
Sessions et réseaux CSQ	10 000	4 263	8 370
Sessions SEDR	10 000	7 742	7 313
	42 500 $	26 529 $	46 891 $
Instances			
Conseil des déléguées et délégués	75 000 $	54 100 $	82 790 $
Comité exécutif	500	(255)	170
Conseil d'administration	10 000	13 991	7 411
Conseil général	4 000	1 586	9 732
F.S.E. et conseil général de négociation	18 000	13 877	16 880
Conseil syndical de la région de Québec	1 000	-	-
Assemblée générale	1 000	-	2 301
	109 500 $	83 299 $	119 284 $

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Annexe - Action sociale et solidarité, communications et administration

Exercice terminé le 31 août 2020

	Prévisions financières (non auditées)	2020	2019
Actions sociales et solidarité			
Actions sociales	60 000 $	57 550 $	4 280 $
Actions et mobilisations	50 000	54 314	7 044
Sessions et colloques	-	-	26 834
	110 000 $	111 864 $	38 158 $
Communications			
Documentation diverse	2 000 $	1 000 $	1 488 $
Abonnements et licences	8 500	6 199	10 414
Entretien du matériel et de l'équipement	9 000	2 826	3 919
Fournitures de bureau	4 500	2 125	2 897
Papeterie et impressions	20 000	16 883	20 458
Poste et livraison	4 000	3 012	3 602
Télécommunications	20 000	13 608	13 798
	68 000 $	45 653 $	56 576 $
Administration			
Salaires	568 000 $	577 835 $	575 841 $
Charges sociales	135 800	145 069	144 246
Congés pour affaires syndicales	510 000	532 615	423 470
Déplacements	1 000	267	348
Dépenses diverses et civilités	6 500	5 328	3 460
Entretien et réparations des locaux	65 000	50 214	51 015
Perfectionnement des employés	2 959	2 839	2 761
Perfectionnement des libérés	1 000	-	-
Honoraires professionnels	9 000	8 658	8 486
Amortissement des immobilisations corporelles	20 000	22 838	21 822
Production de l'agenda scolaire et dons	10 000	10 098	11 015
	1 329 259 $	1 355 761 $	1 242 464 $